

Evaluation de l'impact de la formation professionnelle comme stratégie de réintégration socio-économique des enfants vulnérables

TERMES DE REFERENCE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis plus de deux décennies, le gouvernement togolais et ses partenaires œuvrant dans le domaine de la Protection de l'Enfant ont adopté la formation professionnelle comme stratégie de renforcement des opportunités de réintégration socio-économique des enfants vulnérables.

Bien que le nombre exact des enfants/jeunes qui ont bénéficié de telles formations ne soit pas connu, on peut affirmer sans se tromper qu'il s'agit d'un nombre important. Ces formations se sont surtout concentrées dans certains domaines spécifiques telles que : la coupe-couture, la coiffure et la tresse, la mécanique, la maçonnerie. Certains intervenants ont commencé à orienter les bénéficiaires vers des filières moins conventionnelles telles que le batik, la fabrication de savons, l'agriculture etc.

Dans la grande majorité des cas, la formation des enfants, communément appelés apprentis, est assurée par des responsables d'ateliers privés appelés « Maîtres d'apprentissage » et parfois par des centres de formations tenus par des ONGs. Elles durent généralement deux (2) à (3) ans et sont sanctionnées par un diplôme/certificat de fin de formation.

Cependant, quels que soient le domaine et le type de formation professionnelle, il importe de savoir si elles répondent aux besoins du marché et permettent réellement aux bénéficiaires la réintégration dans leur communauté d'origine, la sortie de leur vulnérabilité et leur autonomisation au plan social et économique.

La situation actuelle suscite quelques interrogations : (i) Les opportunités offertes à ces enfants répondent-elles réellement à leurs besoins ? (ii) Existe-t-il d'autres possibilités inexplorées ? (iii) Le contenu, la méthodologie, les moyens d'apprentissage mis à la disposition des enfants/jeunes leur donnent-ils vraiment tout le bagage nécessaire pour leur permettre, dès la fin de leur formation, d'affronter les dures lois de la concurrence du marché ? (iv) Quelle en est l'appréciation des bénéficiaires ? (v) Existe-t-il de bonnes pratiques d'ailleurs qui pourraient aider à apporter des améliorations dans l'intérêt des enfants ? pour ne citer que celles-là. Toutes ces préoccupations exigent des réponses qui pourront aider le gouvernement togolais et ses

partenaires à faire des formations professionnelles de vrais outils de réhabilitation et de réintégration socio-économique des enfants vulnérables.

ETENDUE DU TRAVAIL

Objectifs de la Consultation

Objectif général

La consultation a pour objectif général d'évaluer l'impact des formations professionnelles sur la vie des enfants/jeunes vulnérables bénéficiaires et de proposer des domaines et pratiques porteurs de formation pouvant permettre une meilleure réintégration socio-économique.

Il s'agira de fournir les informations clés sur les défis, les contraintes, les occasions, les priorités et les opportunités/potentialités de formations professionnelles et de l'(auto)emploi, pour les enfants/jeunes vulnérables au Togo ; fournissant ainsi une base de programmation pour une réintégration socio-économique planifiée.

Objectifs spécifiques

De manière plus spécifique, il s'agit de :

1. Faire un état des lieux de la situation des formations professionnelles pour les enfants vulnérables au Togo.

Cela suppose : une identification exhaustive des filières de formation existantes et dont les enfants vulnérables bénéficient ou peuvent bénéficier, leurs contenus et leurs durées, les différentes structures / organisations offrant une telle assistance, leurs capacités et leur adéquation/pertinence avec le développement de la filière (formation professionnelle en faveur des enfants vulnérables) ; des estimations sur le nombre d'enfants vulnérables ayant suivi des formations professionnelles et des conclusions sur les différents bénéfices tirés de ces formations par ces enfants; les bonnes pratiques, les forces et faiblesses de chaque type de formation par rapport à l'intégration au marché du travail ou à la capacité d'auto-emploi ainsi que par rapport aux aspirations et des potentialités des jeunes et enfin les risques et opportunités face aux contextes socioculturel et socio-économique togolais ; une documentation des cas de réussites de réintégration socio-économique en soulignant les facteurs favorisant et les différentes causes des échecs enregistrés.

Cette analyse pourra s'appuyer sur des expériences/bonnes pratiques dans la sous-région.

2. Analyser les contraintes et opportunités liées au genre ;
3. Identifier les structures de formations professionnelles (formelles ou informelles) capables de dispenser les formations proposées ;

4. Sur base des analyses faites, proposer les créneaux porteurs (liste avec descriptif succinct) susceptibles de permettre la création d'emplois durables pour les enfants/jeunes vulnérables et assurer une véritable réintégration socio-économique (sous forme d'emploi formel, auto-emploi, coopératives,...), en tenant compte de la structure du marché local et de la sensibilité au genre ;

L'évaluateur proposera une série de questionnements pour chacun des critères d'évaluation suivants :

Pertinence et cohérence

Il s'agira d'évaluer dans quelle mesure les objectifs des formations professionnelles correspondent aux attentes des bénéficiaires, au système d'acteurs présents, aux politiques globales et sectorielles du gouvernement et des partenaires

Efficacité

Il s'agira de faire :

- l'analyse des effets des formations professionnelles sur la situation socio-économique et les conditions de vie des ménages en particulier sur le groupe cible (fille/garçon).
- L'analyse de couverture, contraintes et facteurs qui facilitent l'atteinte des résultats

Efficiences

- Analyse du coût des formations professionnelles (Les programmes ou les interventions sont-ils mis en œuvre de la manière la plus efficiente par rapport aux solutions alternatives (pour atteindre les mêmes résultats ou des résultats similaires?), L'efficience inclut analyse de tous les coûts ainsi que l'analyse des bénéfices atteints

Impact

- Les interventions ont-elles induit des changements au niveau des détenteurs de droits (femmes et enfants)

Les questions clés à se poser à ce niveau sont:

- Quels sont les effets à long terme des formations professionnelles sur les bénéficiaires (filles et garçons)?
- Quelle réelle différence a produit l'activité pour les groupes cibles (hommes/femmes, garçons/filles)? Combien de personnes ont été touchées?
- Dans quelle mesure les personnes ont été touchées dans leur bien-être, en particulier les groupes pauvres et vulnérables?

Durabilité

Les résultats de nos efforts vont-ils se pérenniser après les formations ?

Les questions clés sont :

- Les interventions comportent-elles des mesures pour améliorer la durabilité des résultats, incluant une attention portée au genre et à l'évaluation de tout autre aspect qui serait nécessaire pour pérenniser les résultats?

- Quels ont été les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation de la pérennisation des interventions?

RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont les suivants :

1. Un état des lieux de la situation des formations professionnelles pour les enfants vulnérables au Togo comprenant une analyse du marché de l'emploi, avec mapping par régions/villes et quartiers est disponible;
2. Les données estimatives du nombre d'enfants vulnérables ayant suivi des formations professionnelles sont disponibles et les cas de réussite de réintégrations socio—économique sont documentés ;
3. Les domaines de formation stratégiques ou prioritaires à mettre en œuvre pour réussir la réintégration socio économique des enfants/jeunes vulnérables sont identifiés;
4. Un rapport d'évaluation des capacités des structures de formation professionnelle existantes, et la sélection des institutions de formation professionnelle en charge de la mise en œuvre des modules de formation identifiés ainsi que la proposition des renforcements (dispositifs matériels et moyens pédagogiques)
5. Des recommandations sur les filières porteuses (liste avec descriptif succinct) susceptibles de permettre la création d'emplois durables pour les enfants/jeunes vulnérables et assurer une véritable réintégration socio-économique sont faites.

METHODOLOGIE

Les dossiers de candidature devront être accompagnés d'un projet d'offre technique.

Le consultant devra présenter la méthodologie détaillée y compris les techniques et outils de travail ainsi qu'un calendrier de travail qui sera composé des éléments suivants :

- Une revue et une analyse documentaire (littérature nationale et internationale sur le sujet) ;
- L'élaboration d'outils de collecte d'informations (guides d'entretiens, grilles de lecture, matrices) ;
- Les missions de terrain pour mener des entretiens avec les intervenant dans la prise en charge/réintégration socio-économique des enfants vulnérables, les structures déconcentrées et décentralisées chargées de la protection de l'enfant, les structures à base communautaires de protections de l'enfant, les leaders communautaires etc.....

Afin de mieux cerner tous les contours de la question, des visites de terrain devraient être envisagées.

Des consultations auprès des enfants/jeunes bénéficiaires dans toutes les régions du pays devront être faites et constitueront une étape importante en vue de recueillir leurs

points de vue sur la question des formations professionnelles et par conséquent assurer la pertinence des mesures proposées par rapport à leurs aspirations.

L'offre et la demande pour la main-d'œuvre et les compétences appropriées dans les milieux urbains et ruraux des 6 régions du Togo constitueront la base de l'exercice d'évaluation. Ceci comprend tout l'aspect des formations professionnelles et de structures de formations existantes et qui donnent aux enfants/jeunes vulnérables les possibilités de s'intégrer sur le marché du travail à la fin de leur formation.

ATTRIBUTIONS ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT

Le consultant doit entreprendre les tâches suivantes:

- Produire un plan de travail et le soumettre à l'UNICEF et à la DGPE dès la signature du contrat;
- Concevoir et discuter la méthodologie et le plan de mise en œuvre de l'évaluation et le soumettre à l'approbation du Ministère de l'Action Sociale (DGPE) et de l'UNICEF avant le commencement de l'évaluation dans les localités ciblées au niveau de chacune des 6 régions du pays;
- Elaborer les outils de collecte d'informations (guides d'entretiens, grilles de lecture, matrices) ;
- Analyser les informations collectées et produire un premier draft de rapport répondant aux différents questionnements contenus dans les présents TdRs et le soumettre au comité de pilotage pour commentaires et observations ;
- Organiser un atelier national de validation du document et finaliser le rapport en tenant compte des observations et recommandations issues de l'atelier national de validation ;
- Soumettre le rapport final en trois exemplaires reliés (1 exemplaire à l'UNICEF et 2 au Ministère de l'Action Sociale), ainsi qu'une copie électronique, intégrant judicieusement tous les commentaires et recommandations.

PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant devra être de nationalité togolaise et répondre aux exigences suivantes:

Education :

- Avoir au minimum une maîtrise (BAC+4) en Sciences Sociales, en Economie du Développement ou dans des domaines connexes ;
- Avoir une connaissance complémentaire ou expérience dans les domaines de l'appui à la formation professionnelle ou l'entrepreneuriat ;

Expérience :

- Expérience d'au moins 5 ans dans la recherche participative orientée vers les dynamiques sociales en relation avec les stratégies d'insertion et de réinsertion professionnelle au niveau local, l'emploi des jeunes;
- Bonne connaissance de la problématique de Protection de l'enfant au Togo;
- Bonne maîtrise des outils informatiques courants relative aux tâches à effectuer.

Connaissances linguistiques :

- Très bonne connaissance du français ; la connaissance d'au moins 2 langues locales serait un avantage ;
- Excellentes capacités rédactionnelles en français.

Disponibilité :

- Etre prêt à commencer le travail dès la sélection et être disponible pendant toute la durée de ce travail ;
- Pouvoir effectuer des descentes sur le terrain et rencontrer les différents groupes et structures concernés par le sujet ;

DUREE DE LA CONSULTATION ET ORGANISATION

La durée de la consultation est de 30 jours ouvrables à partir de la date de signature du contrat.

Les consultations se feront dans toutes les régions du pays. Ainsi, un plan de travail devra être soumis dès la signature du contrat.

Le consultant sera sous la supervision directe de la spécialiste de Protection de l'Enfant chargée du Programme à l'UNICEF et reportera directement à elle. Il travaillera en étroite collaboration avec la Directrice générale de la protection de l'enfant au Ministère de l'Action Sociale et l'équipe Protection de l'Enfant de l'UNICEF.

Un Comité de Pilotage ad hoc sera mis sur pied et sera chargé de suivre le déroulement de l'évaluation. A cet effet, il devra se réunir une fois par semaine afin de revoir et de donner des commentaires sur les documents produits. La composition du Comité est la suivante :

1. Représentants des ministères clés à savoir :

- le ministère du Travail ;
- le ministère des enseignements primaires et secondaires,
- le ministère de la formation technique ;
- le Secrétariat d'Etat chargé de la formation professionnelle ;
- le ministère de la jeunesse et des sports ;

2. Représentants d'autres structures gouvernementales :

- la CNLS ;

3. Deux (2) représentants des ONGs œuvrant dans le domaine de la prise en charge des enfants vulnérables au Togo dont une ONG internationale et 1 nationale ;

3. Deux (2) représentants des agences du système des NU, à savoir l'UNFPA et l'ONUSIDA.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Les déplacements effectués par le consultant dans les différentes régions du pays dans le cadre des activités de la consultation, seront pris en charge par l'UNICEF ;
- Des honoraires seront payés au consultant sur base du barème de rémunérations fixés par le Nations Unies au Togo;